

Consultations nationales

Plan d'action national pour les droits de l'enfant (PAN DE) 2022-2026

Contexte

Dans le cadre du plan d'action national 2022-2026 « *Zesumme fir d'Rechter vum Kand* » (PAN DE), le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) organise une évaluation des actions et mesures mises en place depuis son lancement. Cette évaluation, prévue par le programme gouvernemental 2023-2028, vise à dresser un état des lieux des initiatives menées entre 2022 et 2026, et à analyser leur impact sur les populations cibles. Ladite évaluation repose sur une analyse documentaire, des consultations directes avec les enfants et les jeunes du Luxembourg et des échanges qualitatifs avec les parties prenantes impliquées dans le PAN DE.

Objectif des consultations

Dans ce contexte, l'objectif principal de ces consultations est de permettre aux parties prenantes de contribuer activement à l'évaluation qualitative du Plan d'action national pour les droits de l'enfant (PAN DE) 2022-2026, ainsi qu'à l'élaboration du futur PAN DE 2027-2031. L'évaluation du PAN DE 22-26 doit s'appuyer sur l'expérience et l'expertise des différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. Il s'agit dès lors d'un processus participatif visant à analyser l'impact des actions entreprises en matière de droits de l'enfant au Luxembourg, en identifiant les réussites, les lacunes mais aussi les besoins à venir.

Afin d'atteindre cet objectif principal, les objectifs spécifiques de ces consultations nationales sont les suivants :

1. Organiser un échange approfondi et ciblé entre les parties prenantes autour des huit thématiques du PAN DE 2022-2026 afin de :

- recueillir les constats de terrain,
 - identifier les bonnes pratiques,
 - formuler des recommandations concrètes afin de renforcer la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des droits de l'enfant et de nourrir la construction du futur PAN DE 2027-2031,
 - favoriser la coordination et les synergies entre les acteurs.
2. Impliquer un large éventail d'acteurs (représentations de jeunes, institutions publiques, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, experts ayant réalisé des études ou enquêtes récentes en lien avec les droits de l'enfant au Luxembourg, secteur privé) afin d'obtenir une diversité de perspectives.
 3. Partager et restituer les résultats de manière transparente auprès des décideurs politiques et des parties prenantes concernées.

Les huit thématiques du PAN DE 2022-2026 sont les suivantes :

1. Participation et information des enfants
2. Identité et protection contre la discrimination
3. Droit aux relations familiales
4. Santé et soutien en cas de besoins spécifiques
5. Protection contre les violences
6. Justice adaptée aux enfants
7. Prise en charge des mineurs non accompagnés
8. Aide en contexte de crise

Organisation générale

Ces consultations nationales sont organisées au Forum Campus Geesseknäppchen sous la forme d'un atelier participatif (workshop) réunissant l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le Plan d'action national pour les droits de l'enfant 2022-2026 (PAN DE 22-26).

L'atelier se déroulera selon un format openspace, structuré autour de plusieurs tables thématiques, chacune dédiée à l'un des huit droits prioritaires définis dans le PAN DE 2022-2026. À chaque table, les participants pourront échanger de manière ciblée sur les enjeux rencontrés, les progrès réalisés et les pistes d'amélioration propres à chaque droit.

L'atelier participatif prévoit deux cycles de rotation entre les tables, afin de permettre à chaque participant de contribuer à plusieurs thématiques.

Les discussions seront alimentées à l'aide d'une fiche thématique comprenant les objectifs de la consultation et de la table thématique, les questions-clés et les modalités de restitution.

Les résultats des discussions seront documentés par un membre de l'équipe du Service des Droits de l'enfant ou à l'aide d'un enregistreur.

Une restitution collective est prévue en fin de matinée afin de les principaux constats et recommandations issus des échanges.

Programme

9h00 - 9h30	Accueil des participants
9h30 - 10h15	Introduction plénière Activité brise-glace Répartition des participants par table thématique
10h15 - 11h00	ROUND 1 - Premier cycle de consultation en tables thématiques
11h00 - 11h15	Pause-café
11h15 - 12h00	ROUND 2 - Rotation et deuxième cycle de consultation en tables thématiques
12h00 - 12h40	Mise en commun et restitution en plénière
12h40 - 13h00	Mot de la fin et clôture